



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

S/15909
4 août 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

AUG 5 1983

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 3 AOUT 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE
D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait suivant : le 2 août, le Ministre iraquien de la culture et de l'information a déclaré que "si l'Iran ne renonçait pas à bombarder des objectifs civils en Iraq, l'Iraq exercerait alors des représailles sévères et rayerait de la surface de la terre les villes d'Iran". Comme l'expérience l'a prouvé, les déclarations de cette nature faites par l'Iraq ne font qu'annoncer que les gouvernants de ce pays ont l'intention de reprendre leurs attaques criminelles contre des civils innocents en République islamique d'Iran. La dernière série d'attaques importantes lancées par par missiles contre des civils iraniens est intervenue après que le Ministre de la culture et de l'information iraquien, eut déclaré, le 2 mai 1983, que "l'Iraq bombarderait les villes iraniennes en représailles du bombardement par l'Iran de villes iraqiennes". Cette information a été dûment portée à votre attention dans ma lettre datée du 5 mai 1983, distribuée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/15747. Les attaques ont eu lieu le 12 mai, et je vous en ait informé en détail dans ma lettre du 13 mai, distribuée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/15763.

Votre rapport sur la Mission d'inspection dans les zones à caractère civil d'Iran et d'Iraq ayant fait l'objet d'attaques militaires, distribué cmme document du Conseil de sécurité sous la cote S/15834, a clairement montré qu'alors que les forces armées de la République islamique d'Iran n'ont jamais eu pour politique de détruire les objectifs civils en Iraq ou d'attaquer des civils iraqiens, la politique de l'armée iraquienne d'agression a toujours été "de rayer les villes iraniennes de la surface de la terre", comme l'a déclaré le Ministre de la culture et de l'information iraquien. En fait, la principale activité de l'armée iraquienne d'agression au cours de ses deux années d'occupation illégale de certaines parties du territoire iranien a consisté à délibérement éliminer, dans toute la mesure du possible, tout signe de vie dans les zones occupées. La Mission que vous avez envoyée en Iran et en Iraq a pu témoigner de ce fait.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran pense que c'est ce même objectif qui pousse l'armée iraquienne d'agression à soumettre les villes situées sur la frontière iranienne à des tirs d'artillerie de longue portée, maintenant que les agresseurs iraqiens ont été refoulés de la plupart des zones qu'ils occupaient. Les dernières opérations menées par les Combattants de l'Islam de la République islamique d'Iran contre les agresseurs iraqiens sur deux fronts avaient pour but d'anéantir les sources des tirs d'artillerie dirigés contre les villes de Piranshahr et Sardasht à partir de la garnison iraquienne d'Hadj Oumiran et également de mettre hors de portée des tirs d'artillerie iraqiens la ville de Mehran. Toute action entreprise par les gouvernants iraqiens pour reprendre leurs attaques barbares contre des civils iraniens n'est qu'une vaine tentative d'amoindrir le succès des opérations susmentionnées.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran souhaite réaffirmer une fois de plus sa conviction que l'indifférence de la communauté internationale et du Conseil de sécurité face aux crimes contre l'humanité commis par les dirigeants de l'Iraq constitue pour les auteurs de ces crimes un encouragement et une prime à la barbarie.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Said RAJAIE KHORASSANI
